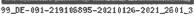
Application agreen Edegains com





#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le vingt-six janvier à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Ville de Wissous, légalement convoqué le vingt janvier deux mille vingt et un s'est réuni à l'Espace Culturel A. de Saint-Exupéry, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Richard TRINQUIER, Maire.

### Présents en début de séance :

Monsieur Richard TRINQUIER, Maire de Wissous.

Monsieur Dominique BOULEY, Madame Françoise FERNANDES, Monsieur Gilles GARNIER, Madame Corinne GUYOT, Monsieur Florian GALLANT, Madame Pascale TOULY, Monsieur Pierre SÉGUIN, Adjoints au Maire.

Madame Léna COCO, Monsieur Jorge OLIVEIRA DA COSTA, Madame Stéphanie GASPARD, Monsieur Xavier NGUYEN, Madame Karine THIOUX, Monsieur Enzo MATTA, Madame Sandrine OLIVEIRA DA COSTA, Monsieur Régis CHAMP, Madame Katleen ALBERTINI, Monsieur Jean-Luc TOULY, Madame Wendy LONCHAMPT, Monsieur Frédéric VANNSON, Madame Jacqueline LAQUAIS, Monsieur Philippe DE FRUYT, Madame Emilie PORTMANN, Monsieur Cyrille TELMAN, Mesdames Chantal CORENWINDER, Bernadette BARBEAU, Monsieur Olivier PERROT, Conseillers Municipaux.

# Arrivés en cours de séance :

Madame Chantal CORENWINDER, Conseillère Municipale arrivée à 19h05.

# Absents ayant donné procuration :

Madame Catherine ROCHARD, Conseillère Municipale a donné procuration à Monsieur Enzo MATTA, Monsieur Roger VINOT, Conseiller Municipal a donné procuration à Madame Emilie PORTMANN.

#### Secrétaire de séance :

Monsieur Jean-Luc TOULY, Conseiller Municipal,

→ Élu à l'unanimité

#### Secrétaires adjointes :

Madame Sylvie ARDELLIER - Directrice Générale des Services,

Madame Agnès LEBON.

→ Élues à l'unanimité

VOTE		Délibération n° 3		
Contre				
Abstention	7	OBJET: Budget Primitif 2021 - Annexe Parc Locatif		
Pour	22	(M14) - Annexe 2		
	Quality Spiritures			
Total	22			

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1612-1 à L 1612-20 et L 2311-1 à L 2343-2 relatifs à l'adoption et à l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales,

Vu l'instruction M14 modifiée précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget et ses modifications à compter du 1er janvier 2021,

Vu la délibération n°5 en date du 26 novembre 2020 portant sur le Débat d'Orientations Budgétaires 2021,

Vu la délibération n°7 en date du 26 novembre 2020 portant sur la création d'un budget annexe en M14 « Parc Locatif »,

Conformément à la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République dans les Communes de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu au Conseil Municipal sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédent l'examen de celui-ci et dans les conditions fixées par l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le projet de Budget Primitif du Parc Locatif pour l'exercice 2021,

Après l'exposé du rapporteur,

#### LE CONSEIL MUNICIPAL.

# APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Article 1 : ADOPTE le Budget Primitif 2021 Annexe Parc Locatif, arrêté comme cidessus :

SI	ECTION DE FONCTIONNEMENT
Dépenses	322 525 euros
Recettes	322 525 euros
	SECTION D'INVESTISSEMENT
Dépenses	SECTION D'INVESTISSEMENT  4 153 800 euros  4 153 800 euros

# Article 2 : AMPLIATION de la présente délibération sera transmise à :

- La Sous-Préfecture de Palaiseau,
- La Trésorerie Principale de Chilly-Mazarin.

Article 3 : DIT qu'en application des articles R 421-1 et suivants du Code de la Justice Administrative, les personnes qui s'estiment fondées à contester la présente décision, disposent, pour en demander l'annulation, d'un délai de deux (2) mois à compter de sa date de notification :

- soit par recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Wissous
- soit par recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Versailles, situé 56 avenue de Saint Cloud 78000 VERSAILLES
- soit par recours de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site <a href="https://www.telerecours.fr">www.telerecours.fr</a>

L'absence d'une réponse au recours gracieux dans un délai de deux (2) mois, à compter de la date du dépôt du recours, vaut décision implicite de rejet.

Ces délais de recours ne font pas obstacle à l'exécution de la décision.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,

Richard TRINQUIER
Maire de Wissous

Certifié exécutoire,

Transmission en Sous-Préfecture le

Affichage le ...

Application agrees E-legalite com

99\_DE-091-219106895-20210126-2021\_2601\_3

# REPUBLIQUE FRANÇAISE

# **Commune - COMMUNE DE WISSOUS (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget COMMUNE (2)

Numéro SIRET: 21910689500135

POSTE COMPTABLE: Trésorerie de CHILLY MAZARIN

M. 14

Budget primitif voté par nature

**BUDGET: BUDGET PARC LOCATIF (3)** 

**ANNEE 2021** 

<sup>(1)</sup> Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndical mixte, atc).

<sup>(2)</sup> A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

<sup>(3)</sup> indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Application agrees f-legalizacom 99\_DE-091-219106895-20210126-2021\_2601\_3

# Sommaire

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
	16
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'Investissement - Détait des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2,1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2,6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiera	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sana Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	21

#### RÉÇU EN PREFECTURE le 03/02/2021

Application agride E legalise com

- 99\_DE-091-219106895-20210126-2021\_2601\_3
  (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenent au mains sont communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenent au mains sont communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenent au mains sont communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenent au mains sont communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenent au mains sont communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenent au mains sont communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenent au mains sont communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenent au mains sont communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenent au mains sont communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenent au mains sont communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenent au mains sont communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenent au mains sont communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenent au mains sont communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenents au mains sont communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenents au mains sont communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenents au mains sont communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenents au mains sont communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenents au mains sont communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements au mains sont commun
- (art. N. 5271-19 du CGC )) et leurs espoissements publics. Elle na dependent pas a elle produss par les services et activité unique engles en espoissements public ou budget annexe. Les subres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultistique et produit que par les communes dont le population est inférieure à 500 babitients et qui dérant les services de distribution de Feau patalle et décentralement aux
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont le population est inférieure à 500 habitants et qui gérent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régle simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprénant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-38 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser laur état particulier « Informations générales » annexé à l'errêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgéteire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignant uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan,

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

le 03/02/2021 Application agrees E legalite com

49\_DE-091-219106895-20210126-2021\_2601\_3 **COMMUNE DE WISSOUS** Code INSEE 2021 91689 **BUDGET PARC LOCATIF** 

Control of the Contro				
	I - INFORMATIONS	CENEDALES		- 1
INFO	RMATIONS STATISTIQUES, F	FISCALES ET FINANCIERES	S A	
IIVE VI	ANNALIONO OTALISTISSES	TO A CHAPTER THE LANGE OF THE PARTY OF THE P	The second secon	

informations sta	rtistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) : Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fir</i> Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhè		7 544 29
		Element of the latest of the

Potentiel fiscal	et financier (1)	Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par	
Fiscal	I manore.		habitants de la strate	
0,00	0,00	0,00	0,00	

	Informations financières — ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	24,49	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réeiles de fonctionnement/population	42,75	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	540,20	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/oopulation	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	14,62 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct, et remb, dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	81,61 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réclies de fonctionnement (2)	1 263,56 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être rempties.

<sup>(1)</sup> il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2394-4 du code général des collectivités territorieles qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de

l'exercice N-1 établis sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fisicalité propre comprenent au moine une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscellité propre comprenant su moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-2, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les calasses des écoles, les EPCI non doité d'une fiscellité propre et les syndicals mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

<sup>(3)</sup> il convient d'indiquer les moyennes de le catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'aggiomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de le comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la demière année connue.

Application agreen E-legalite com

49\_DE-091-219106895-20210126-2021\_2601\_3

# I - INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

B

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la sulvante

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont (4) budgétaires .

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipament.
- (3) Indiquer « avec » ou « sens » vote formal.
- (4) A compléter par un seul des deux choix sulvants ;
  - semi-budgétaires (pes d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ....... du ......).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix aulvants :
  - sans reprise des résultats de l'exercica N-1,
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
  - avec reprise anticipée des résultets de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

RECU EN PREFECTURE le 03/02/2021

Appleance agrees E legales com

09\_DE-091-219106895-20210126-2021\_2601\_3

#### **VUE D'ENSEMBLE FONCTIONNEMENT** RECETTES DE LA SECTION DE DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT FONCTIONNEMENT CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES 322 525.00 0 322 525.00 AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) R RESTES A REALISER (R.A.R) DE 0,00 0,00 E L'EXERCICE PRECEDENT (2) P 0 (si excédent) (si déficit) **002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT** R Ŧ REPORTE (2) 0,00 0,00 -TOTAL DE LA SECTION DE 322 525.00 322 525,00 **FONCTIONNEMENT (3)**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V 0 T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	4 153 800,00	4 153 800,00
Bolital	4	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
P O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(el solde négatif) 0,80	(si solde positif) 0,00
	=	lac .	=
	TOTAL DE LA SECTION	4 153 800,00	4 153 800,00

INVESTISSEMENT

		TOTAL	
Ī	TOTAL DU BUDGET (3)	4 476 325,00	4 476 325,00

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits

D'INVESTISSEMENT (3)

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crécits votés lors de cette étaps budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étaps budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés tors du même exercice.

(2) A servir uniquement en ces de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en ces de reprise amicipée des résultats.

Les restes à résiser de la section de funcionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et au recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortant de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Application agricle F-legality-com
DE-091-219106895-20210126-2021\_2601\_3

The state of the s	
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	C 0000
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

#### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libelié	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + Vote)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	119 225,00	119 225,00	119 225,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	0.00	0,00	146 225,00	146 225.00	146 225,00
66	Charges financières	0,00	0,00	37 500,00	37 500,00	37 500,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	veral landing	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	0.00	0.00	184 725,00	184 725.00	184 725,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		137 800,00	137 800,00	137 800,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total o	des dépenses d'ordre de fonctionnement	0,00		137 800,00	137 800,00	137 800,00
	TOTAL	0.00	0,00	322 525,00	322 525,00	322 525.00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

> TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 322 525,00

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	685,00	685,00	685,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	321 840,00	321 840,00	321 840,00
	Total des recettes de gestion courante	0,00	0,00	322 525.00	322 525,00	322 525,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes réelles de fonctionnement	0.00	0.00	322 525,00	322 525.00	322 525,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	322 525,00	322 525,00	322 525,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 = TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 322 525,00

#### Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION 137 800,0 D'INVESTISSEMENT (6)	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	---

<sup>(1)</sup> Cf. Modalités de vote I-B.

<sup>(2)</sup> inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipés des résultats.

<sup>(3)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) SI la commune ou l'établissement applique le régime des provisions sami-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération Rt 021 + Rt 040 - Dt 040.

## REÇU EN PREFECTURE le 03/02/2021

Apple atten agrees f legalte com 99\_DE-091-219106895-20210126-2021\_2601\_3

le 03/02/2021

Applemen agree E legalte com -091-219106895-20210126-2021\_2601\_3

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	6
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT** 

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	90,0	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	00,0	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	00,00	0,00	3 900 000,00	3 900 000,00	3 900 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	175 300,00	175 300,00	175 300,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	00,0	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0.00	0.00	075 300,00	4 075 300.00	4 075 300,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	78 500,00	78 500,00	78 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	00,0	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0.00	0.00	78 500,00	78 500,00	78 500,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0.00	0.00	0,00
Total o	ies dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	4 153 800,00	4 153 800,00	4 153 800,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0.00	0.00	4 153 800,00	4 153 800,00	4 153 800,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 153 800,00

# RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libelié	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0.00	0,00	0.00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0.00	4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1088)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	6,00	0,00	0,00
138	Autres subvent" invest, non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régle) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat <sup>®</sup> et créances rettachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00
	Total des recettes financières	0.00	0.00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
45	Total des opé, pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	9,00	0,00
Total d	les recettes réelles d'investissement	0,00	0.00	4 016 000.00	4 016 000,00	4 016 000,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	0,00		137 800,00	137 800,00	137 800,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations petrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	les recettes d'ordre d'investissement	0,00	DER PET	137 800,00	137 800,00	137 800,00

Le 03/02/2021
Application agrees E legalite com

Chap.	Libelié	Pour mémoire budget précédent (1)	Reates à réaliser N-1	Propositions nouvelles	<b>N</b> (-3110£€091-3	19106895-20210126-202 (= RAR + Vote)	1_2601_3
	TOTAL	0,00	0.00	4 153 800,00	4 153 800,00	4 153 800.00	

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 153 800,00

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondent à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à finencer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	137 800,00
---	------------

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) insorire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou al reprise anticipée das résultats.
- (3) Le vote de l'organe défibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans la cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par allieure retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le ces échéant, l'annufation de tale travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque le commune ou l'établissement affactus une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Armane IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mals un article du chapitre 10.
- (10) Soide de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou soide de l'opération Rt 021+ Rt 040 D1 040.

le 03/02/2021

Application agree E. legiste com 39\_DE-091-219106895-20210126-2021\_2601\_3

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE DU BUDGET **B1** 

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	119 225,00	And and the same of	119 225,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	27 000,00		27 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	<b>使性情况</b>	0,00
60	Achats et variation des stocks (3)	HEROK DESTREE	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	AND SHELD WAS ALL	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 71	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockege) (3)	37 500,00 1 000,00 9,00	0,00 0,00 0,00	37 500,00 1 000,00 0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00 0,00
023	Virement à la section d'investissement		137 800,00	137 800,00
De	épenses de fonctionnement - Total	184 725,00	137 800,00	322 525,00

	· ·
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	322 525,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réeiles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)	S. F. D. V. Com 197	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	78 500,00	0,00	78 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0.00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral, amort. subv. équip. versées	25 L () 图 27 A	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0.00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles (6)	3 900 000,00	0,00	3 900 000,00
22	immobilisations recues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (6)	175 300,00	0,00	175 300,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0.00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)	Environment of the	0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices	THE RESERVE OF THE	0.00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0.00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	enarcia i carristantiti	0,00
D	épenses d'investissement - Total	4 153 800,00	0,00	4 153 800.00

Q	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE
5	<del></del>
4 153 800,	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

#### REÇU EN PREFECTURE le 03/02/2021

Application agresse E-legalite com-

99\_DE-091-219106895-20210126-2021\_2601\_3

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations perticulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communeutée d'agglomération et communeutés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul la total des opérations pour compte de tiers figure sur cet élat (voir le détail Annexe IV A9).
- (5) A servir uniquement torsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Application agree E-legative com
99\_DE-091-219106895-20210126-2021\_2601\_3

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2	

2 -- RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00	estrate the street of the street	
60	Achats et varietion des stocks (3)	WHITE WALLS	0,00	0,0
70	Produits services, domaine et ventes div	685,00	MARKET AND	0,00 685.00
71	Production stockée (ou déstockage)	ALERA EXPERIENCE	0.00	
72	Production immobilisée		0.00	0,00 0,00
73	Impôts et taxes	0.00	MARKE WASHINGS	0.00
74	Dotations et participations	0.00		0.00
75 76 77 78 79	Autres produits de gestion courante Produits financiers Produits exceptionnels Reprise sur amortissements et provisions Transferts de charges	321 840,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	321 840,00 0,00 0,00 0,00 0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	322 525,00	0,00	322 525.00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	322 525 00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0.00	0,0
13 <i>1</i> 5	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0.00
	Provisions pour risques et charges (4)	PRAFFE TO THE EVERY	0,00	0.0
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	4 016 000,00	0,00	4 016 000,0
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régle)	(6) 0,00	Service and the service of	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21 22	Immobilisations corporelles Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
22 23	immobilisations en cours	(7) 0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,0
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00 0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		.,	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
		PARTITION OF THE PARTY.	0,00	0,00
45 481	Opérations pour compte de tiers (5) Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00
			0,00	0,00
<b>19</b>	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)	A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH	0.00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0.00
3	Stocks	0,00	0,00	0.00
721	Virement de la sect° de fonctionnement	Authorization (Control of the Control of the Contro	137 800,00	
24	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		137 800,00 0.00
	Recettes d'investissement – Total	4 016 000.00	137 800,00	4 153 800.00

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
	T E
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 153 800,00

RECU EN PREFECTURE le 03/02/2021

Application agross Ellegales com

99\_DE-091-219106895-20210126-2021\_2601\_3

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir fiste des opérations d'ordra.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent aimplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure aur cat état (voir le détail Annexe IV A8).
- (6) A servir uniquement forsque la commune ou l'établissement effective une dotation initiale en espèces su profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crès.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéent, l'annuission de leis travaux effectués sur un exercice antérieur.

le 03/02/2021

Application agreed Filegalite com

99\_DE-091-219106895-20210126-2021\_2601\_3

# III — VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT — DETAIL DES DEPENSES A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	0.00	119 225.00	445 555
60611	Eau et assainissement	0,00	2 400,00	119 225.0
60612	Energie - Electricité	0,00	4 000.00	2 400,0
80613	Chauffage urbain	0,00	10 000,00	4 000,0 10 000,0
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	265,00	265.0
6068	Autres matières et fournitures	0.00	5 000,00	5 000,0
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	31 900.00	31 900.0
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	10 000,00	10 000,0
6156	Maintenance	0,00	8 650,00	8 650.0
6226	Honoraires	0,00	1 000,00	1 000,0
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	10 010,00	10 010,0
6288	Autres services extérieurs	0,00	4 000,00	4 000,0
63512	Taxes foncières	0,00	32 000 00	32 000 0
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	27 000,00	27 000.0
6218	Autre personnel extérieur	0.00	27 000 00	27 000 0
014	Atténuations de produits	0,00	0.00	0.0
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,0
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,0
TOTAL	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	0,00	146 225,00	146 225,00
66	Charges financières (b)	0,00	37 500,00	37 500,00
86111	intérêts réglés à l'échéance	0,00	37 500.00	37 500.00
67	Charges exceptionnelles (c)	0.00	1 000.00	59/69/5
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	1 000.00	1 000.00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0.00		1 000,00
122	Dépenses imprévues (e)	0,00	0.00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	0,00	184 725,00	0,00 184 725,00
	= a + b + c + d + e  Virement à la section d'Investissement	0.00	400 000 00	Van av
193		0.00	137 800,00	137 800,00
	Orderett anden transfert auton anations (7) (8) (8)		0.00	A 60
)23 )42 TOTAL DE	Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8) (9) ES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION	0,00	137 800,00	137 800,00
142	S PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	137 800,00	137 800,00
TOTAL DE	S PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION			

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	322 525,00

tail du calcul des ICNE au	compte 66112 (
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modelités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur su montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sere négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détait du chapitre 042 et le commune ou l'établissement applique le régime das provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise enticipée des résultats).

# REÇU EN PREFECTURE le 03/02/2021

Application agricle filegalite com
99\_DE-091-219106895-20210126-2021\_2601\_3

le 03/02/2021

Application agrees Estepalite com

#### III - VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0.00
70	Produits services, domaine et ventes div	0.00	685,00	685,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	685,00	685.00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courants	0.00	321 840,00	321 840,00
752	Revenus des immeubles	0,00	308 740,00	308 740,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	13 100,00	13 100,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	0,00	322 525,00	322 525,00
78	Produits financiers (b)	0,00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0.00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0.00	0.00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	0,00	322 525,00	322 526,00
042	Operat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0.00	0.00
043	Opérat ordre intérieur de la section (9)	0.00	0.00	0.00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0.00	0.00	0.00
T	OTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (m Total des opérations réelles et d'ordre)	0,00	322 525,00	322 525,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	322 525,00

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

	au compte rogg
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = 01 040.
- (7) Auxuma prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la terme d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercica prâcédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Application agrice E legalite com 99\_DE-091-219106895-20210126-2021\_2601\_3 **B1** 

# III - VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libelié (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles (3)	Vota (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0.00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	6,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0.00	3 900 000,00	3 900 000,00
2115	Terrains bâtis	0,00	3 900 000,00	3 900 000,00
22	Immobilisations recues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	175 300,00	175 300,00
2313	Constructions	0,00	175 300,00	175 300,00
2010	Total des dépenses d'équipement	0,00	4 075 300,00	4 075 300.00
	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
10	Subventions d'Investissement	0,00	0.00	0,00
13	Emprunts et dettes assimilées	0,00	78 500,00	78 500,00
16	Emprunts en euros	0,00	77 500,00	77 500,00
1641 185	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de Raison : affectat* (BA,régle)	0,00	0.00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0.00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues	0,00	0.00	0,00
UKU	Total des dépenses financières	0,00	78 500,00	78 500,00
T-4	il des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0.00
100	TOTAL DEPENSES REELLES	0,00	4 153 800,00	4 153 800,00
040	Opéret* ordre transferi entre sections (7)	0.00	0,00	0,00
040	Reprises sur autofinencement entérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0.00	0,00
047	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0.00	0,00
TOTAL DE	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	0,00	4 153 800,00	4 153 800,00

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 153 800,00

<sup>(1)</sup> Détaiter les chapitres budgétaires per article conformément au plan de comples appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modelités de vote, I-B.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir état III B 3 pour la détail des opérations d'équipement.

<sup>(6)</sup> Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(7)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

<sup>(8)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détait du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(8)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

<sup>(10)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, Di 041 = Ri 041.

<sup>(11)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Application agréée E légalité com

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,0
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,0
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00
1641	Emprunts en euros	0.00	4 000 000,00	4 000 000 00
20	immobilisations incorporelies (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0.00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0.00	0,00
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0.00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0.00	0.00
165	Dépôts et cautionnements recus	0.00	16 000,00	16 000,00
18	Compte de Italson : affectat* (BA,régle)	0,00	0,00	0.00
26	Participat* et créances rattachées	0.90	0.00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0.00	0,08
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	16 000,00	16 000,00
Tota	des recettes d'opérations pour comple de tiers	0.00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00	4 016 000,00	4 016 000,00
021	Virement de la sect" de fonctionnement	0,00	137 800,00	137 800,00
040	Opérat' ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DE	S PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	137 800,00	137 800,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	0.00	137 800,00	137 800,00
	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE E Total des recettes réelles et d'ordre)	0,00	4 153 800,00	4 153 800,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 153 800,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hore restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre das opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans la détail du chapitre 040 et la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/ 041 = R/ 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise dez résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

REÇU EN PREFECTURE

le 03/02/2021

Application agrees E legalite com-

	99_DE-091-219106895-20210126-2021 2601 3
III – VOTE DU BUDGET	
	B3
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

REÇU EN PREFECTURE le 03/02/2021

DE WISSOUS - BUDGET PARC LOCATIF - BP - 2021	le 03/02/2021	
	Application agree E leg Recom 99_DE-091-219106895-20210126-2021_2601_3	
IV ANNEXES		
	I IV I	
RRETE ET SIGNATURES	D2	

Nombre de membres en exercice : 0 99 Nombre de membres présents : 0 94 Nombre de suffrages exprimés : 0 20

VOTES: Contre: 0 Abstentions : 0 7

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Maire, Richard TRINQUIER (1), A Wissous, le 01/01/2000 Le Maire, Richard TRINQUIER,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session A Wissous, le 26/01/2021 Les membres de l'assemblée délibérante (2),



ALBERTINI Katleen	- Albertan
BARBEAU Bernadette	Bahar
BOULEY Dominique	- (lm)
CHAMP Régis	- Jane
COCO Léna	B
CORENWINDER Chantal	
DE FRUYT Philippe	
FERNANDES Françoise	
GALLANT Florian	Juliant
GARNIER Gilles	2-1
GASPARD Stéphanie	Steel
GUYOT Corinne	
AQUAIS Jacqueline	Mague
ONCHAMPT Wendy	on the said
MATTA Enzo	A. S.
IGUYEN Xavler	
LIVEIRA DA COSTA Jorge	
PLIVEIRA DA COSTA Sandrine	
ERROT Ollvier	W. A. C.
ORTMANN Emilie	RE
OCHARD Catherine	<i>V</i> .

Application agreen E legalizations 99\_DE-091-219106895-20210126-2021\_2601\_3

Application agrico E legalite com 99\_DE-091-219106895-20210126-2021\_2601\_3

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2
	1201/
SEGUIN Pierre	Malkha
TELMAN Cyrille	
THIOUX Karine	AM Con
TOULY Jean-luc	- Ch
TOULY Pascale	
TRINQUIER Richard	Trans
VANNSON Frédéric	- Quelon
VINOT Roger	

Certifié exécutoire par Le Maire, Richard TRINQUIER (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A Wissous, le

(1) indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipat.





Application agrees f legalite com 99\_DE-091-219106895-20210126-2021\_2601\_3